



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/La-loi>

La loi

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1976 à 1987 - De 1982 à 1983 - N° 815 - septembre 1983 -

Date de mise en ligne : dimanche 15 octobre 2006

Date de parution : septembre 1983

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Comment a évolué la situation depuis cette époque ? Des efforts ont-ils été accomplis sur le plan législatif ?

"Il y a, entend-on dire, une évolution pour le droit au travail des femmes, pour leurs droits en général. Mais il faut le constater, il y a contradiction entre faits et lois. C'est ce que remarque par exemple un organisme très "classique", le Bureau International du Travail. La ségrégation dans le travail entre hommes et femmes continue, et même s'accroît, avec la restructuration. Des secteurs entiers se féminisent (ainsi les services de santé). L'ouverture de nouvelles professions aux femmes et le développement de la Formation Professionnelle n'y ont rien changé. Il faut compter avec la résistance de la structure patriarcale entière (maris, patrons, politiciens, syndicalistes, hommes de tous bords ...).

"Le tertiaire se développe à outrance. Là se trouvent les métiers les plus accessibles aux femmes, mais aussi les plus déqualifiés.

"Malgré tout cela, le taux d'activité des femmes a très nettement augmenté. On s'attacherait à en culpabiliser les femmes en leur faisant croire que, travaillant plus, elles pénalisent ainsi les hommes. Il n'en est rien. Les femmes ne prennent pas la place des hommes. Elles prennent les places qu'on leur laisse, parce que moins bien payées, plus dévalorisées ... Bien sûr on essaie de diriger aujourd'hui les femmes vers des techniques de ce siècle : l'informatique, la bureautique. Mais ici nous allons retrouver les mêmes filières : techniques de précision, techniques fines, techniques de simple surveillance ... Les femmes et leurs qualités traditionnelles vont trouver là un autre travail, une autre forme de division sexuelle du travail. C'est dire que l'augmentation du travail des femmes ne change pas la structure ségrégationniste du marché du travail" [\[11\]](#).

[\[11\]](#) (anonyme), A nous les femmes, (les femmes dans le travail), Elles voient rouge n° 5, 1982.